

ressources pourrait selon nous, nous diriger vers un écueil bien plus dangereux : celui d'une mobilisation de votre base vers une grève.

Les poignées de main à elles seules ne suffisent pas à établir des relations de confiance avec vos partenaires et client, la solidité des ressources : si.

Nous marchons sur une ligne de crête et un blocage pourrait gripper le fonctionnement normal de beaucoup d'entre nos entreprises clientes : data centers arrêtés, connections qui ne fonctionnent plus, serveurs qui plantent, systèmes de sécurité fragilisés, chaînes de distribution de matériel à l'arrêt...

S'en suivrait, un mouvement de panique difficile à canaliser avec dans l'ordre, des effets désastreux à court et moyen terme : pénalités, pertes de contrats et enfin des pertes d'opportunités dues à la dégradation de notre image.

Une grève par exemple avant et ou pendant les Jeux Olympiques serait un véritable fiasco et pourrait quelque peu réajuster nos ambitions pour les cinq à dix ans à venir.

Et oui : tout est une question de confiance...

Alors, quelques pistes qui selon nous pourraient aider à réduire ce risque :

1° Rassembler vos ressources autour de valeurs plus égalitaires :

Vos ressources forment un tout. Les « talents » et ou « profils rares » et ou « ceux qui nous permettent de signer des contrats », c'est chacun d'entre nous.

Sans nous, la crise Covid ne se serait pas transformée en succès. Sans nous, SCC France ne se hisserait pas dans le top 2 des ESN. Alors de grâce arrêtez votre différenciation sémantique.

Communiquer mieux les informations essentielles, par exemple : l'existence de la prime conjoncturelle à destination des talents qui ont travaillé chez le client pendant le confinement.

Des centaines de talents n'étaient même pas au courant de ce dispositif.

Il nous a fallu nous rapprocher de chacun d'entre eux pour informer et suivre les dossiers éligibles. Chose qui était de votre responsabilité.

Ce manquement, même pas suivi d'excuses, a été perçu par beaucoup d'entre vos talents comme volontaire.

2° Traduire les valeurs en actes :

Le passage du ticket-restaurant à 10 euros, une augmentation générale (Employé, Etam et Cadre) de 8 % sur les salaires (excepté les dix rémunérations les plus hautes de l'entreprise) et enfin des remerciements.

PS : aux sceptiques parmi la direction : un simple email adressé aux managers informant les revendications professionnelles qui motivent l'arrêt de travail, la veille ou le matin de l'exercice du droit de grève (avant prise de fonctions) suffit pour se déclarer gréviste.

Cordialement

Le Syndicat Force Ouvrière contact@foscc.fr www.foscc.fr